

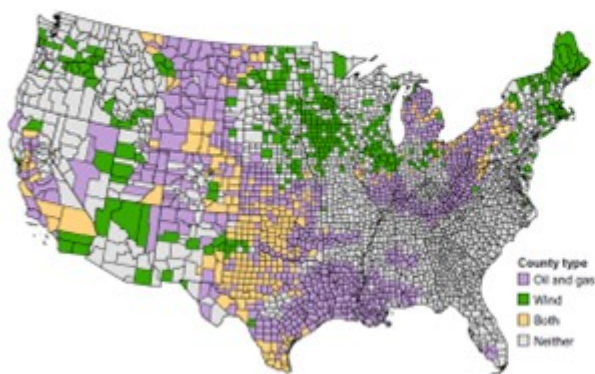
L'énergie, importante source de revenu pour certains agriculteurs américains

11 juillet 2024

Le service de recherche économique du ministère de l'agriculture des États-Unis (USDA ERS) a publié, en avril 2024, un rapport consacré aux revenus agricoles fournis par les redevances et baux associés à la production de pétrole, de gaz fossile et d'énergie éolienne sur des terres agricoles. La production de biogaz n'est quant à elle pas traitée. Les chercheurs ont utilisé les données de l'enquête annuelle menée par l'USDA auprès de 30 000 exploitations (équivalent étatsunien du Rica), de 2011 à 2020. Le poste étudié amalgamant les revenus liés aux énergies fossiles et ceux associés à l'éolien, les auteurs les ont distingués sur la base de la localisation de l'exploitation, en différenciant les comtés producteurs de pétrole et de gaz de ceux dotés d'éoliennes (figure de gauche).

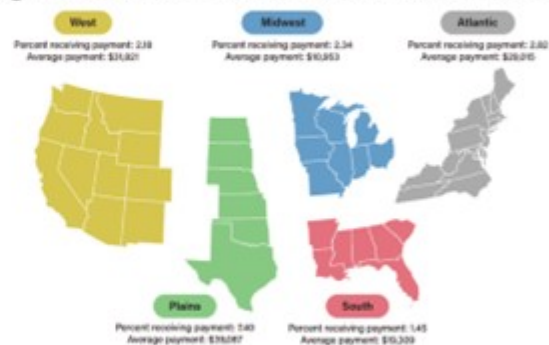
En moyenne, 3,5 % seulement des exploitants agricoles déclarent percevoir des revenus liés à la production d'énergie, proportion stable sur la période, pour un montant annuel moyen de 30 500 US \$ de 2020. Ce montant diffère selon les régions (figure de droite) et a largement fluctué sur la période étudiée, en parallèle des variations des prix du pétrole. Il est en moyenne de 38 800 \$ en 2011, suivi d'un pic à 62 900 \$ en 2013, avant de retomber entre 14 000 \$ et 25 000 \$ entre 2015 et 2020. Au plus haut, les montants cumulés versés à ces agriculteurs ont atteint 4,4 milliards \$ en 2014.

Capacités de production d'énergie des comtés : zones pétrolifères et gazières, éoliennes, mixtes



Source : Economic Research Service

Fréquence et montant moyen (US\$ 2020) des paiements liés à l'énergie perçus par les agriculteurs aux États-Unis, entre 2011 et 2020



Source : Economic Research Service

En moyenne, ces produits représentent 18 % de la valeur totale de la production agricole des bénéficiaires, et jusqu'à 41 % en 2013. Si ces paiements sont volatils, leurs fluctuations ne sont pas forcément synchrones avec celles des prix et des revenus agricoles. Ils représentent aussi la plupart du temps un montant supérieur aux aides gouvernementales (20 000 \$ en moyenne). Les exploitants installés dans des comtés pétrolifères et gaziers ont reçu des paiements énergétiques moyens plus importants (32 000 \$) que ceux des comtés produisant uniquement de l'énergie éolienne (17 500 \$), mais en revanche ces derniers sont moins variables.

Ces paiements représentent donc un apport majeur dans l'économie d'une petite minorité d'exploitations. De prochains travaux prendront en compte le photovoltaïque, dont le développement est plus récent.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : [USDA ERS](#)